

Site Natura 2000 « Arrière Côte de Dijon et de Beaune » Réunion du Comité de pilotage

-

Beaune, le 11 mars 2016

Cette réunion constitue la troisième réunion du Comité de pilotage du site Natura 2000 « Arrière Côte de Dijon et de Beaune » dans le cadre de l'élaboration du Document d'objectifs (DOCOB) du site. Elle s'est tenue à Beaune le 11 mars 2016 sur invitation de la sous-préfecture de Beaune.

Étaient présents :

Collectivités territoriales et leurs groupements

Denis	THOMAS	Communauté d'Agglomération	BEAUNE, COTE ET SUD
Danièle	LAMALLE	Communauté de Communes de	BLIGNY-SUR-OUCHÉ
	FEBVRE	Commune d'	AUBAINE
Bernard	BATTAULT	Commune d'	AUXEY-DURESSÉS
François	ROCAULT	Commune de	BAUBIGNY
Patrick	MANIÈRE	Commune de	BAUBIGNY
Bernard	BONVALOT	Commune de	BESSEY EN CHAUME
Jean-Noël	MORY	Commune de	BOUILLAND
René	L'EXCELLENT	Commune de	BOUZE LES BEAUNE
			CHAMBOEUF et Communauté de
Jean-Marc	BROCHOT	Commune de	Communes de GEVREY-CHAMBERTIN
Jean-Claude	BELLINI	Commune de	CHAUX
Jean-Claude	BROCARD	Commune de	COLOMBIER
Jean-Marc	PAGE	Commune de	CORGOLOIN
Bernard	CHOLET	Commune de	DETAÏN-ET-BRUANT
Didier	PLAIT	Commune d'	ECHEVRONNE
Jean-François	COLLARDOT	Commune de	FLAGEY-ECHEZEAUX
Françoise	VANNIER	Commune de	FLAVIGNEROT
Jérôme	BILLARD	Commune de	LA ROCHEPOT
Jean-Claude	DURAND	Commune de	LADOIX-SERRIGNY
Eric	BERAUD	Commune de	LUSIGNY-SUR-OUCHÉ
Valérie	DUREUIL	Commune de	MAGNY-LES-VILLERS
Denis	VIGNAT	Commune de	MELOISEY
Pascal	MALAQUIN	Commune de	MELOISEY
Jean-Pierre	LEY	Commune de	POMMARD
Dominique	LAMBERT	Commune de	PREMEAUX-PRISSEY
Jérôme	FORNEROT	Commune de	SAINT-AUBIN
Patricia	RACKLEY	Commune de	VAUCHIGNON
Hervé	POINTEREAU	Commune de	VELARS-SUR-OUCHÉ
Pierre	LIGNIER	Commune de	VILLERS-FONTAINE

Services de l'Etat et établissements publics

Frédéric	SALINS	DDT 21
Bertrand	BARRE	ONF
Anne	HERMANT	Chambre d'Agriculture 21
Claire	THIALLIER	DREAL Bourgogne
Frédéric	GIRAUD	ONCFS

Usagers (Organismes socioprofessionnels et associations)

Claude	AMIOT	Comité Régional ULM Bourgogne
Philippe	DEMAY	APRR
Jean-Pierre	DUPLUS	CAPREN
Marie-Odile	FAVELIER	Office du Tourisme de BLIGNY-SUR-OUCHÉ
Gwenaël	GUERMEUR	UNICEM
Anne	HERMANT	Chambre d'Agriculture 21
Stéphane	JAILLY	FDC 21
Edouard	LANIER	Syndicat du Bassin de la Vouge
Jean-Michel	MOREY	Club Bel-Air Parapente
Roger	MUTIN	CDRP
Corine	PIOMBINO	SIPLASUD
Claire	THIALLIER	DREAL
Karine	TOURRET	APRR

Cellule animatrice

- Gaëlle LEFEUVRE (CA Beaune Côte et Sud)
- Pierre-Clément GONCALVES (CA Beaune Côte et Sud)
- Véronique MATHEVET (CA Beaune Côte et Sud)
- François CUREZ (CA Beaune Côte et Sud)
- Laurent SERVIERES (CC Gevrey-Chambertin)

Excusés :

Joseph ABEL, directeur de la	LPO 21
Hugues SERVANT, directeur du	Centre Régional de la Propriété Forestière
M. le président de la	SAFER
Daniel BARBIER, président de la	Communauté de communes de BLIGNY-SUR-OUCHÉ
Martine PETIT, présidente du	CLAPEN
M. le président du	SICECO
M. le Directeur de la	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
Denis MYOTTE, maire de	BLIGNY-SUR-OUCHÉ
M. le Maire de	FLEUREY-SUR-OUCHÉ,
La représentante de	l'état-major zone de défense de Metz
M. GRANDGUILLAUME	
M. le président de la	Chambre d'agriculture de Côte d'Or
M le maire de	MOREY-SAINT-DENIS
Le représentant de	la Confédération Paysanne
M le maire de	SAVIGNY-LES-BEAUNE
Mme K. BOUZIANE	Députée de la 3 ^e circonscription

1 – Rappels sur Natura 2000 et le site de l'Arrière-côte de Dijon et de Beaune

Mme la sous-préfète introduit la séance en rappelant le déroulement de la concertation et le travail mené pour la rédaction du Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Arrière Côte de Dijon et de Beaune ».

M. Denis THOMAS mentionne que le travail a été mené par les services de la Communauté d'Agglomération de Beaune et la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin, avec l'aide de la LPO Côte d'Or. Ce travail s'inscrit dans la volonté de la Communauté d'Agglomération de Beaune Côte et Sud de gérer les espaces naturels présents sur le territoire.

Mme Claire THIALLIER (DREAL Bourgogne-Franche-Comté) rappelle enfin le fonctionnement général de Natura 2000.

2 – Présentation du contenu du Document d'objectifs

Mme Gaëlle LEFEUVRE, animatrice du site Natura 2000 de l'Arrière-côte, présente un résumé du document d'objectifs, qui a été envoyé précédemment par mail aux membres du COPIL :

- son organisation
- les premières parties déjà validées (Diagnostic Socio-économique, Enjeux et Objectifs)
- le plan d'action enfin, qui clôture le document.

Mme la sous-préfète demande s'il y a des remarques à formuler sur le document, avant qu'il soit validé par vote du COPIL.

Mme Danièle LAMALLE effectue des remarques sur le diagnostic socio-économique concernant l'énergie éolienne et les TEPOS.

Après avoir détaillé les remarques il est entendu que ces détails concernant l'énergie éolienne, ainsi que les autres remarques transmises par mail ou par écrit par l'animatrice à l'occasion du COPIL, seront prises en compte dans la version finale du DOCOB malgré le fait que le diagnostic socio-économique aie déjà été validé.

3 – Validation du Document d 'Objectifs par les membres du COPIL

Le Document d'Objectifs est validé à l'unanimité.

4 – Rappel des rôles de la structure animatrice et du président de Comité de Pilotage

M. Frédéric SALINS (DDT 21) rappelle les rôles de la structure animatrice et du président de COPIL à tous les membres du COPIL (une présentation plus détaillée a été faite à destination des élus le 7 janvier 2016).

5 – Désignation de la structure animatrice et du président de Comité de Pilotage

Mme la Sous-préfète annonce qu'une seule collectivité s'est portée candidate pour l'animation du site Natura 2000, la Communauté d'Agglomération de Beaune, Côte et Sud. Aucune autre collectivité ne se

manifeste et la Communauté d'Agglomération de Beaune, Côte et Sud est élue à l'unanimité structure animatrice du site Natura 2000 de l'Arrière Côte de Dijon et de Beaune.

Mme la sous-préfète annonce ensuite qu'une seule personne s'est porté candidate pour le rôle de président du COPIL : M. Denis THOMAS. M. Thomas est élu à l'unanimité président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 de l'Arrière Côte de Dijon et de Beaune.

6 – Conclusion

M. Denis THOMAS remercie chacun la participation à cette réunion. Il exprime sa satisfaction de pouvoir continuer le travail entrepris depuis deux ans sur le territoire. Il rappelle que l'animation commencera dans la foulée puisque des réunions d'informations à destination des agriculteurs sur les MAEC ouvertes en 2016 et 2017 sur le site auront lieu le 14 et le 17 mars. Chacun est encouragé à en parler aux agriculteurs qui pourraient être concernés par ces mesures volontaires.

Il invite ensuite à poursuivre la discussion autour d'un verre.

Fait à Beaune, le 16 mars 2016

